

Fiche de collecte pour une demande d'augmentation de puissance d'une installation de consommation de puissance **supérieure** à 36 kVA, au réseau public de distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES

• Résumé

Ce formulaire fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande d'augmentation de puissance pour une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA sur le Réseau Public de Distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES.

Le présent dossier permet à GEREDIS DEUX-SÈVRES d'effectuer l'étude électrique et d'établir, le cas échéant, une proposition technique et financière au demandeur.

Historique du document :		
Nature de la modification	Indice	Date de publication
D-GR2-SU-005-33	A	01/06/2016
Modification des paliers de raccordement	B	20/12/2016

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du réseau public de distribution d'électricité. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la loi n° 78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à GEREDIS Deux-Sèvres – CS 18840 – 79028 NIORT CEDEX.

Fiche de collecte pour une augmentation de puissance d'une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA, au réseau public de distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SEVRES

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

La proposition de raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.

A : Documents constitutifs d'une demande de modification

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- **Le renseignement des éléments de la présente fiche de collecte**
- si votre projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme, **joindre une copie de l'Autorisation d'Urbanisme accordée, en cours de validité**
 - Permis de Construire, Déclaration préalable, Permis d'Aménager, par exemple.

La référence EDL ci-dessous correspond au N° de point de livraison, elle est INDISPENSABLE au traitement de votre demande :

Référence EDL (référence à rappeler)	
--------------------------------------	--

B : Intervenants du projet

Le Demandeur de la modification			
C'est le bénéficiaire de la modification. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers habilité.			
NOM - Prénom			
Dans le cas d'une société, Raison Sociale N° de SIRET			
S'agit-il d'une administration?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	
Adresse d'envoi de la proposition si différente de l'adresse ci-dessus			
N° et nom de la voie Code postal - Commune			

Demande d'augmentation d'une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA, au réseau public de distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SEVRES

Tiers habilité
 Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'étude...), voire d'un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ?
 Non Oui

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès de GEREDIS Deux-Sèvres, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).

Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habilitier un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur ; dans ce cas, l'interlocuteur de GEREDIS Deux-Sèvres est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de ¹ :

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant
 Mandataire au nom et pour le compte du Mandant

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

Personne ou société autorisée ou mandatée			
Le cas échéant, représenté par	M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet		
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

L'interlocuteur technique
 C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'installation électrique de l'opération

Nom - Prénom			
Dans le cas d'une société, Raison Sociale			
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

¹ Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

C : Identification et localisation du projet

Référence EDL (référence à rappeler)	
--------------------------------------	--

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme ?

Oui (transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme) Non

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ? Oui Non

L'installation est-elle située sur une ZAC ? Oui Non

D : Calendrier du Projet

	format : JJ/MM/AAAA
Date envisagée de la mise en service de l'augmentation	

E : Description détaillée du projet

E1 : Puissance

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à GEREDIS DEUX-SÈVRES de mener les études techniques nécessaires. Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassent cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seront à la charge de l'utilisateur.

Puissance souscrite actuelle													
Puissance souscrite demandée													
Palier de puissance de raccordement demandée en kVA :	Voir liste ci-dessous												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">48</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">59</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">72</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">84</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">96</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">108</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">119</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">144</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">168</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">192</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">216</td> <td style="width: 8.33%; text-align: center;">250</td> </tr> </table>	48	59	72	84	96	108	119	144	168	192	216	250	
48	59	72	84	96	108	119	144	168	192	216	250		

E2 : Précisions sur les appareils électriques de votre installation

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre installation actuelle et future. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Vos installations actuelles comportent :

autoproduction	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	pompes à chaleur	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
appareils de radiologie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	climatisation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
machines à souder	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	chaudière électrique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
ascenseur ou monte-charge	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	onduleur de puissance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
engins de levage (pont roulant)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	nombre important d'ordinateurs (PC)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
concasseur	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	compresseur de fluides	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Demande d'augmentation d'une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA, au réseau public de distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SEVRES

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

Puissance des moteurs (en kVA)	
Puissance totale des <i>process</i> de type traction électrique (en kVA)	

Vos installations futures après augmentation de puissance :

autoproduction	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	pompes à chaleur	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
appareils de radiologie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	climatisation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
machines à souder	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	chaudière électrique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
ascenseur ou monte-charge	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	onduleur de puissance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
engins de levage (pont roulant)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	nombre important d'ordinateurs (PC)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
concasseur	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	compresseur de fluides	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

Puissance des moteurs (en kVA)	
Puissance totale des <i>process</i> de type traction électrique (en kVA)	

Cette partie ci-dessous vous permet de compléter votre demande en nous transmettant tous éléments associés

Commentaires :

F : Délai de réalisation des travaux de raccordement

Les délais de réalisation de la modification sont, à titre indicatif :

- 1 mois pour un raccordement simple ne nécessitant pas de construction de réseau
- 4 à 7 mois pour un raccordement nécessitant la construction de réseau BT ou HTA

Les délais précités débutent à compter de la réception de votre accord sur la proposition technique et financière ou le cas échéant de votre validation d'augmentation de puissance.

G : Validation des informations

Fonction :

Date :

Signature

H : Comment nous retourner vos documents ?

Par courrier :

GEREDIS Deux-Sèvres
CS 18840 – 79028 NIORT CEDEX

Par courriel. :

accueil-grd@geredis.fr